



GUIDE DU DÉLÉGUÉ DE CLUB



GUIDE DU DÉLÉGUÉ DE CLUB

EXTRAIT DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX INDUISANT LES RÔLES DU DÉLÉGUÉ DE CLUB :

« Les groupements sportifs sont chargés de la police du terrain et sont tenus pour responsables des désordres qui pourraient se produire au cours ou à l'occasion de la rencontre, du fait de l'attitude de leurs joueurs, du public, des dirigeants ou de l'insuffisance de l'organisation. »

QUEL EST SON RÔLE ?

Être la personne du groupement sportif identifiée par tous les acteurs du match (officiels, coachs, joueurs, public)

Être le garant du bon déroulement du match :

- Sur le terrain sur demande de l'arbitre (ex : blessure, incident matériel, bagarre)
- Sur ce qui se passe hors du terrain (ex : incivilités, insultes, ...)

LES PRÉREQUIS



Être
Majeur



Être Licencié
dans le club



Connaître
le basket



Neutralité
et calme



Pas d'autres
fonctions
pendant le match

SES ACTIONS :

Avant



S'assurer de la présence des officiels (arbitres et OTM), les accueillir



Accueillir les équipes dès leur arrivée, se présenter et leur indiquer les vestiaires



Assurer la mise en place de la table de marque, gérer les ballons (taille, nombre) pendant l'échauffement et les ranger après



Réaliser un briefing avant le match (arbitres, capitaines, entraîneurs et représentants du public) sur les bonnes conduites à suivre

Pendant



Se positionner dans une zone neutre d'observation, hors des tribunes :

- soit proche de la table de marque
- soit ailleurs au bord du terrain, mais en aparté



Rester à disposition des arbitres durant toute la durée du match (mi-temps comprise)

Interdire l'usage de ballons autres que celui du match aux abords du terrain

Être en mesure de gérer la situation si l'arbitre fait appel à lui



Suivre attentivement le déroulement du match de façon à observer l'évolution des faits sur le terrain et les bancs de touche

Après



Ranger le matériel de table de marque et les ballons si besoin

EN CAS DE NÉCESSITÉ :



Organiser la gestion des blessés, avec de manière graduelle :

- Apporter sur demande du froid, des pansements
- Aider à évacuer un blessé du terrain
- Appeler les secours

En cas d'incidents au cours du match



Observer les faits pour en être le témoin



Accompagner les joueurs disqualifiés au vestiaire et faire en sorte qu'ils ne reviennent pas dans la salle



Sur demande des arbitres, faire un rapport factuel et neutre des incidents observés

Risque de violences envers les arbitres



Les reconduire au vestiaire en les devançant

Assurer leur sécurité jusqu'à leur sortie du gymnase



Les accompagner jusqu'à leur véhicule si problème de sécurité à l'extérieur

